

Les droits culturels au cœur des politiques publiques

Démarche collective autour des droits culturels sur le territoire communautaire

La notion de « droits culturels » propose d'observer les politiques publiques culturelles non pas simplement par le prisme de l'accès à la culture ou de la mise à disposition d'une offre conséquente et pertinente dans les domaines traditionnels de la culture (musées, sites patrimoniaux, spectacle vivant), mais bien de se saisir des enjeux culturels y compris en tant que mode d'expression, d'identité, de droits... Elle touche donc les acteurs culturels aussi bien que les acteurs du social, de l'aménagement, de la santé,...

C'est parce que cette approche entre en résonance avec les principes qui sous-tendent la politique culturelle de la Communauté urbaine de Dunkerque et de ses communes depuis de nombreuses années que nous engageons cette démarche. Il s'agira de réfléchir collégialement à nos pratiques en partant de projets existants et portés sur le territoire. Nous souhaitons ouvrir largement la réflexion à tous les acteurs du territoire amenés de très près ou d'un peu plus loin à intégrer les enjeux culturels à leur projet.

Cette démarche se déroule sur 4 modules de formation-action entre le mois de mai et le mois de décembre 2019 :

Mercredi 15 et jeudi 16 mai 2019 - introduction

Lundi 1er juillet - approfondissements en présence de Patrice Meyer-Bisch

Mardi 1er octobre 2019 – partage d'expériences

Mardi 3 décembre – enseignements

Cette invitation peut être transmise à toute personne de votre équipe ou de votre réseau professionnel qui vous semble concernée.

Renseignements et réservations :

Marianne Csizmadia

Cheffe du service "Développement Culturel"

marianne.csizmadia@tud.fr

Les droits culturels au cœur des politiques publiques

Démarche collective autour des droits culturels sur le territoire communautaire

MODULE 3 – PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Retours d'expériences de travaux antérieurs sur les droits culturels et enrichissement des analyses de cas

Mardi 1^{er} octobre 2019, de 9h30 à 17h30

BIB de Dunkerque, 30 rue du Château, Dunkerque

Cette démarche de formation-action propose aux acteurs de développer des analyses de cas à travers la description de leurs pratiques et leur analyse au regard des droits culturels. Dans le cadre de plusieurs rencontres, cette analyse est étayée par des apports théoriques sur les fondamentaux des droits culturels, des expérimentations d'analyse collective en atelier et l'échange de pratiques entre les acteurs. Chaque rencontre est facilitée à partir de méthodes d'intelligence collective et de créativité.

Entre chaque rendez-vous, un accompagnement de l'écriture des cas est proposé à distance de manière individualisée. Les questionnements suggérés sur la prise en compte de chaque droit culturel dans la pratique permettent aux acteurs d'approfondir leurs analyses, de nouveau mises en partage dans les modules suivants.

Ce 3^e module propose d'inviter des acteurs impliqués dans la démarche Paideia pouvant témoigner des apports des droits culturels dans leur action et plus largement dans la politique publique mise en œuvre par leur collectivité ou leur organisation.

PROGRAMME

Mardi 1^{er} octobre 2019

- 9h30 Accueil café
- 9h45 Ouverture
- 10h **Retours d'expériences** par des témoins ayant déjà travaillé les droits culturels - ateliers
- 13h Déjeuner
- 14h30 **Enrichissement des analyses de cas en cours** en groupes thématiques.
Ateliers co-animés par les témoins du matin
- 16h30 Pause
- 16h45 Conclusion et prochaines étapes
- 17h30 Fin

Avec Anne Aubry et Christelle Blouët de Réseau culture 21

Et plusieurs témoins de la démarche Paideia

Sonia Pignot, élue déléguée à la culture, Ville de Saint-Denis

Stéphane Pinard, médiateur culturel, POLA, Bordeaux

Sylvie Dreyfus-Alphandery, ex-chargée de mission pour la diversification des publics, BNF, Paris

Camille le Jannou, Chargée de mission Service action culturelle, Conseil départemental Ille-et-Vilaine

Émilie Lhoste, responsable du service patrimoines, Métropole de Rouen

Marine Molard, responsable de l'action culturelle, Festival Les Transmusicales, Rennes

...



Sylvie Dreyfus Alphantery

Ex-Chargée de mission pour la diversification des publics, BNF, Paris

Ex-chargée de diversification des publics à la BnF , j'ai eu la chance d'être électron libre dans cette vieille institution : agir par projet, avec des personnes souvent en galère (mais pas seulement), non pas pour des personnes. Dans cette démarche sur les droits culturels, où je suis encore observatrice, je me sens sur la même longueur d'onde dans la façon de poser les problèmes : faire avec des personnes, qui sont autant porteuses de culture que moi, inventer d'autres possibles avec les gens, ne pas considérer la culture comme un supplément d'âme, mais une dimension qui nous relie tous, sur cette terre... Par ailleurs, je suis présidente d'une association d'éducation populaire « Autour du 1er mai ».



Camille Le Jannou

Chargée de mission action culturelle, Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, Ille-et-Vilaine

Après des études en arts du spectacle, j'ai travaillé dans plusieurs structures culturelles : chargée de mission danse pour une association régionale, administratrice de production pour des compagnies, attachée aux relations publiques pour des lieux culturels, chargée des réseaux et des actions éducatives pour un orchestre, chargée de développement culturel et artistique pour une association départementale et enfin chargée de mission ingénierie culture / social au sein du département d'Ille-et-Vilaine. Autant de fonctions où j'ai eu le plaisir de créer du lien entre les habitants d'un territoire et les artistes, entre des personnes autour d'un projet artistique et culturel. J'ai fait le choix d'analyser un des projets que j'ai accompagné au sein du département au regard des droits culturels, afin de prendre un recul nécessaire sur ma pratique professionnelle et travailler les enjeux fondamentaux de projet culture / social.



Émilie Lhoste

Responsable du service patrimoines, Métropole de Rouen

Ayant travaillé dans les arts de la rue pendant 10 ans, j'ai appliqué sans le savoir pendant des années des actions relevant des droits culturels. La découverte de la déclaration de Fribourg m'a permis de mettre des mots sur mes pratiques professionnelles. Aujourd'hui je continue à m'approprier ce référentiel éthique afin de l'appliquer au sein de mon nouveau poste dans la valorisation du patrimoine à la métropole Rouen Normandie.



Marine Molard

Responsable de l'action culturelle, les Transmusicales, Rennes

Marine Molard est responsable de l'action culturelle aux Trans, structure culturelle rennaise qui travaille les conditions de la rencontre artistes-publics autour des musiques actuelles, reconnues comme un art et une culture à part entière. En 2017, la majorité de l'équipe des Trans a participé à une formation sur les droits culturels proposée par Réseau Culture 21 et a pu découvrir la démarche Paideia. Depuis cette formation, l'enclenchement de la réflexion d'intégration des droits culturels au projet a été menée par le service action culturelle sur la refonte de projets existants et la construction de nouveaux projets. Aujourd'hui, le programme d'activités du service a largement été repensé au regard des droits culturels.



Sonia Pignot

Élue déléguée à la culture, Ville de Saint-Denis

Sonia Pignot est maire adjointe déléguée à la culture, au patrimoine et à la mémoire de la Ville de Saint-Denis. Elle a engagé la ville en 2015 dans une démarche d'élaboration de sa politique culturelle au regard des droits culturels. Ce changement de paradigme a des conséquences importantes dans tous les secteurs d'interventions. Il refonde les principes de l'action publique, induit de nouveaux modes de gouvernance participatifs et inclusifs dans les services et les équipements, il modifie la manière de programmer ou de construire un projet, il interroge les contenus autant que les démarches et les dispositifs d'action. Il conduit à un véritable changement des pratiques. Mais au-delà du cadre que pose le schéma, il est indispensable d'accompagner les acteurs dans le changement de leurs pratiques.



Stéphane Pinard

Médiateur, Pola, Gironde

Issu de l'animation socioculturelle, Stéphane a travaillé dans le département du Nord en tant que médiateur culturel de territoire au sein du Collectif des Réseaux d'Insertion par la Culture (CRIC). Il était parallèlement formateur en IUT Carrière Sociales. Après avoir suivi le master de l'Observatoire des Politiques Culturelles, Stéphane est actuellement coordinateur des relations aux territoires et au public au sein de la Fabrique Pola à Bordeaux. Engagé dans la démarche Paideia depuis 2013, il constate que les droits culturels confèrent une épaisseur nouvelle à sa pratique. Au sein de Pola, il se considère comme un tisserand de relations entre un lieu de fabrique artistique dédié aux arts visuels et les personnes dans leur territoire de vie.